

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 14

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**CARCASSONNE
AGGLO**

Sous-domaine :

**Urbanisme :
SCOT PLH**

OBJET :

**Désignation d'un
représentant et
d'un titulaire aux
dialogues
territoriaux de
Carcassonne Agglo**

L'an deux mille vingt-quatre, et le 29 Janvier à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 19 Janvier 2024

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Christine SANCHEZ, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Joëlle LEVEJAC, Vanessa SALANDINI, Emilie BELUCHE. Emmanuel COULONVAL est arrivé en cours de séance.

Absent excusé : Christophe FOURES.

Joëlle LEVEJAC a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a examiné la nécessité de désigner un représentant de la commune aux dialogues territoriaux installés par Carcassonne Agglo. Ces dialogues ont pour fonction de favoriser les échanges sur les différents projets urbains d'un même bassin de vie, de permettre la coordination des documents d'urbanisme mais également de suivre les objectifs de production de logements et de consommation d'espace fixés par le Programme Local de l'Habitat et le Schéma de Cohérence Territoriale.

Considérant la volonté de la commune de participer activement aux échanges relatifs à ces dialogues territoriaux, en vue de garantir la prise en compte des caractéristiques et projets de la commune ;

Considérant l'importance de la concertation et de la coopération avec les autres communes au sein de l'intercommunalité et plus particulièrement au sein d'un même bassin de vie pour assurer une cohérence et une harmonisation des politiques d'aménagement du territoire et la bonne compatibilité du document d'urbanisme communal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- Désignation d'un représentant :

Monsieur Alain MARTY, Maire, est désigné en qualité de représentant de la commune de VILLEGLY sur l'instance de concertation des dialogues territoriaux de Carcassonne Agglo.

- Désignation d'un suppléant :

Monsieur Michel GREFFIER, 3^{ème} Adjoint au Maire, est désigné en qualité de représentant suppléant de la commune de VILLEGLY sur l'instance de concertation des dialogues territoriaux de Carcassonne Agglo.

Missions du représentant :

Le représentant aura pour mission de participer activement aux réunions et aux débats au sein des dialogues territoriaux et de porter à connaissance les caractéristiques et projets de la commune. Le représentant sera chargé de préparer en amont le positionnement de la commune en fonction de l'ordre du jour et de transmettre un compte rendu des échanges en Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20240129-20240129DEL65-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2024

Pour copie conforme

Le Maire,

Alain MARTY



N° 65/2024